

VISITE D'INSPECTION DE CHANTIER DU CHSCT

Visite effectuée par :

MM. SCHAMBER, DE GAETANI

Lieu et date de la visite d'Inspection :**ENTREPRISE SUD ALSACE – FRANCHE COMTE (C2 regroupe MU, DE, K2) - le 19 juillet 2005****Emetteur du CR :**

M. DE GAETANI le 28/07/05

DIFFUSION

Le président	M. MEYER
Le secrétaire du CHSCT	J. BORGIO
Le SPSE	L. GIRARDI
Le médecin du travail	Dr GOLDSCHMIDT
L'animateur sécurité	R. WEISS
Le chef d'entreprise	D. ROLLINGER

Effectif : 340 au 01/01/05

LOCAUX**Affichage :**

Sauveteur secouriste : 16 pers. mais la liste n'est pas complète, il manque M. SCHAMBER.
Les recyclages SST sont en cours de réalisation.

La liste des membres du CHSCT : R.A.S

Consignes de sécurité : Le responsable de l'équipe de seconde intervention n'est pas à jour, (Mme WITTMER)

Remarques générales :

- L'état général des locaux est plus qu'inquiétant, le bâtiment a souffert du manque d'entretien depuis au moins 2 ans et malgré un effort récent.
Pour exemple, l'état lamentable des douches réservées aux monteurs, l'état de la moquette qui semble contenir des puces de moquette, la toiture qui fuit, l'état des plafonds, les peintures décrépités à certains endroits, les moisissures dans les ALGECO côté gauche du bâtiment et la mauvaise isolation dans les ALGECO D.E, l'état des vitres et de certaines fenêtres, la poussière qui s'accumule sur les postes de travail (voir photos n° 2 à 20).
- La climatisation pose des problèmes de température trop basse par moment, et de courant d'air.
- Le CHSCT se demande si l'entretien des climatiseurs autonomes des salles de réunions est fait et si les filtres sont remplacés ? (climatiseur HS en salle ERICSSON).
- Le personnel qui utilise un PC de manière permanente (ex : dessinateur, saisi...) souhaite des écrans 19" pour une meilleure productivité et un meilleur confort. Les membres du CHSCT rappellent qu'une telle demande a déjà été faite avec une évaluation du coût de l'opération, mais qu'elle est restée sans réponse.
- Aux toilettes des femmes du 1er étage les robinets d'eau froide sont durs à ouvrir et il y a des problèmes d'odeur ; idem au RdC.
- 2 blocs de secours HS (un à l'entrée du SID et un à l'entrée de l'ALGECO du RdC)
- La détection pour l'ouverture automatique de la porte d'entrée principale fonctionne mal.

- Point positif, les fontaines d'eau fraîche.

Le mobilier :

Certains bureaux, fauteuils et paravents ont besoin d'être remplacés (voir photos n° 21, 22).

Le personnel utilisant des P.C portables souhaiterait avoir à sa disposition une armoire sécurisée pour y enfermer le PC et éviter de le ramener à la maison.

Les extincteurs :

R.A.S – ont été contrôlés en 2005

Le réfectoire :

Il est équipé d'un four micro-onde, d'un frigo, d'une cafetière, d'un évier, d'une plaque chauffante, de tables et de chaises. Propre et bien tenue dans l'ensemble.

Magasin :

- Le magasin outillage est bien tenu, les produits inflammables sont stockés à l'extérieur dans un bungalow, les escabeaux sont nettoyés et révisés (patins), les harnais seront vérifiés au mois d'août.
- Le CHSCT préconise que tout matériel revenant de site chimique doit être nettoyé avant de réintégrer le magasin.
- Le personnel du magasin souhaiterait avoir une clé de la villa pour accéder aux toilettes.
- Le CHSCT demande qu'une fenêtre soit posée au magasin outillage D.E, puisque ce local est complètement borgne. Un siège à roulettes est à remplacer.

Atelier :

- Des batteries appartenant à la K2 et au SID sont stockées de façon provisoire avant enlèvement, sans bac de rétention. Une solution devra être trouvée (voir photos n° 23, 24, 25).
- Du matériel détérioré est stocké dans l'atelier. Ne faudrait-il pas sans débarrasser ? (voir photos n° 26, 27)

Cour :

- Attention certains endroits de la cour ressemblent au "château de la belle au bois dormant" (voir photos n° 28, 29, 30, 31, 32, 33)
- D'autres endroits sont bien rangés. Il y a des trous dans le macadam (voir photos n° 34, 35, 36).
- La toiture de la villa montre des signes de fatigue (voir photos n° 37, 38).

Nota :

Les membres du CHSCT attendent de la part de la Direction de CY C2 (MU, DE, K2) pour le 20/09/05, les décisions prises afin d'améliorer les conditions de travail dans les locaux cités ci-dessus :

- plannings d'interventions avec les dates et les responsables des actions des différents secteurs concernés (remarques générales, mobilier, magasin, etc).

Les membres du CHSCT remercient les salariés de C2 pour leur collaboration.